



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 6473

Texte de la question

M. Renaud Donnedieu de Vabres attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les options envisagées en matière de réduction du temps de travail et de rémunération des heures supplémentaires, qui entraîneraient un manque de souplesse des entreprises catastrophique pour l'industrie française. En effet, les dispositions prévues, si elles devaient se confirmer, porteraient un coup désastreux à leur capacité d'exportations, notamment celle des industries mécaniques pour qui elles représentent plus de 50 % de leur production. Dans la compétition mondiale acharnée, ce surcroît d'obligations, ajouté à la nouvelle pression fiscale récemment annoncée par les pouvoirs publics, mettrait très sérieusement en péril la compétitivité des entreprises et remettrait définitivement en cause les prévisions d'accroissement d'emplois qu'elles envisageaient en 1997. Il appelle l'attention du Gouvernement sur l'ampleur des conséquences de décisions qui, appliquées indifféremment à l'ensemble de l'économie, peuvent gravement pénaliser certains secteurs comme les industries mécaniques qui doivent exécuter des commandes extrêmement irrégulières et cycliques, notamment à l'exportation, avec des personnels qualifiés et non interchangeable, en particulier dans les entreprises petites et moyennes, et ce, à des conditions de prix extrêmement tendues. Il rappelle en outre qu'il ne faut pas négliger, pour les salariés, l'attrait et le caractère motivant des compléments de rémunération générés par les heures supplémentaires à une époque où le maintien de la compétitivité implique une politique salariale prudente.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Donnedieu de Vabres](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6473

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 1997, page 4161

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)